
Présidence : Belgique**589ème SEANCE PLENIERE DU CONSEIL**

1. Date : Jeudi 26 janvier 2006

Ouverture : 10 h 15

Clôture : 12 h 45

2. Président : M. B. de Crombrugghe

Avant d'aborder l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, souhaité la bienvenue à M. Esen Aydogdyev, nouveau Représentant permanent du Turkménistan auprès de l'OSCE.

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions :

Point 1 de l'ordre du jour : RAPPORT DU DIRECTEUR DU BUREAU DES INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES ET DES DROITS DE L'HOMME

Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (ODIHR.GAL/3/06 OSCE+), Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/42/06), Norvège (PC.DEL/45/06), Fédération de Russie (PC.DEL/57/06 OSCE+), Kazakhstan (PC.DEL/53/06), Canada (PC.DEL/49/06), Azerbaïdjan (également au nom de la Géorgie, de la Moldavie et de l'Ukraine) (PC.DEL/46/06), Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/54/06), Suisse (également au nom du Liechtenstein), Arménie, Biélorussie (PC.DEL/50/06)

Avant d'aborder le point suivant de l'ordre du jour, le Président a, au nom du Conseil permanent, exprimé ses condoléances à l'occasion du décès du Président des institutions provisoires d'auto-administration du Kosovo, Ibrahim Rugova.

Point 2 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Loi sur les organisations non gouvernementales en Fédération de Russie :* Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/55/06), Autriche-Union européenne (les pays adhérents, à savoir la Bulgarie et la Roumanie ; les pays candidats, à savoir la Croatie, l'ex-République yougoslave de Macédoine et la Turquie ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/43/06), Fédération de Russie (PC.DEL/58/06 OSCE+)
- b) *Tolérance religieuse en Norvège :* Norvège (PC.DEL/44/06), Turquie (PC.DEL/48/06)
- c) *Procès devant la Cour suprême en Ouzbékistan concernant les événements survenus à Andijan (Ouzbékistan) les 12 et 13 mai 2005 :* Ouzbékistan (PC.DEL/47/06)
- d) *Rapport final de l'instance marocaine « équité et réconciliation » :* Maroc (partenaire méditerranéen pour la coopération) (PC.DEL/41/06 OSCE+), Président
- e) *Liberté d'expression en Turquie :* Etats-Unis d'Amérique (PC.DEL/56/06), Turquie

Point 3 de l'ordre du jour : DECISION RELATIVE AUX DATES DE LA
REUNION SUR LA MISE EN ŒUVRE DES
ENGAGEMENTS CONCERNANT LA DIMENSION
HUMAINE

Président

Décision : Le Conseil permanent a adopté la Décision No 719 (PC.DEC/719) relative aux dates de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine ; le texte de cette décision est joint en annexe au présent journal.

Président (voir annexe), Biélorussie (déclaration interprétative, voir pièce complémentaire à la décision)

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU PRESIDENT EN EXERCICE

Annonce de la distribution d'un rapport écrit sur les activités du Président en exercice (CIO.GAL/7/06) : Président

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Annonce de la distribution d'un rapport écrit sur les activités du Secrétaire général (SEC.GAL/I2/06 OSCE+) : Président

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Réunions supplémentaires sur la dimension humaine en 2006 : Président*
- b) *Cérémonie marquant le Jour du souvenir de l'Holocauste, devant se tenir à Bruxelles, le 27 janvier 2006 : Président*
- c) *Elections législatives devant avoir lieu en Hongrie, les 9 et 23 avril 2006 : Hongrie (PC.DEL/52/06)*
- d) *Initiative biélorusse visant à instaurer un partenariat global contre l'esclavage et la traite des êtres humains au XXIe siècle (SEC.DEL/19/06) : Biélorussie (PC.DEL/51/06)*

4. Prochaine séance :

Jeudi 2 février 2006 à 10 heures, Neuer Saal

589ème séance plénière

PC Journal No 589, point 3 de l'ordre du jour

DECLARATION DU PRESIDENT

Avec l'adoption de la Décision relative aux dates de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine en 2006, je souhaiterais faire la déclaration suivante, qui sera annexée au journal du jour.

Tenant compte des consultations menées en préalable à l'adoption de cette décision, la présidence tient à rappeler la Décision No 17/05 sur le renforcement de l'efficacité de l'OSCE, adoptée lors du Conseil ministériel à Ljubljana le 6 décembre 2005, qui, entre autres, charge le Conseil permanent d'envisager des moyens d'améliorer la planification et l'efficacité des conférences de l'OSCE.

La présidence considère que cette tâche englobe également des délibérations sur la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension humaine afin d'accroître son efficacité et sa capacité à assurer le suivi des engagements des Etats participants.

Nous croyons comprendre que cette question devrait faire partie intégrante du rapport qui doit être présenté au Conseil ministériel en 2006.